



FAUT-IL CONDAMNER LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ?

Le greffier de la cour d'assises vous convoque comme juré à l'audience publique organisée par l'ADELIM concernant l'affaire de la démocratie participative

Jeudi 15 mai 2014 de 9h à 12h30 - Salle des fêtes à Bessines sur Gartempe (Haute-Vienne, sortie 24 sur A20)

Conférence-débat organisée selon une forme décalée inspirée du « Tribunal des générations futures » organisé par Usbek & Rica

En présence de témoins :

- **Jo Spiegel**, maire de Kingersheim et conseiller général du Haut Rhin, auteur de « Faire renaître la démocratie »,
- **Jean Mouzat**, maire de Chanteix en Corrèze.

- La matinée se poursuivra par un buffet (sur réservation avant le 7 mai, 12 €)
- Merci de bien vouloir faire part de votre présence à l'ADELIM par mail : adelim192387@hotmail.fr

Organisé par :

ADELIM
Association des Agents de Développement Local du Limousin

Site internet : www.adelim.jimdo.com

Partenaires :

